Sélection en M2 et qualité du dossier

Par **Dragan**, le **22/02/2017** à **16:39**

Bonjour,

Comme beaucoup d'étudiants à cette période de l'année, je m'interroge sur la qualité de mon dossier et mes chances de passer avec succès la terrible sélection post-M1. J'ai bien conscience que vous n'êtes ni prophètes, ni directeurs de M2, tout comme je sais que les critères de sélection varieront selon les responsables, mais j'aimerais avoir un premier avis. Ma démarche n'a pas pour but de m'auto-rassurer avant l'envoi des dossiers, mais plutôt d'évaluer le nombre de candidatures que je devrais prévoir ; en d'autres termes, puis-je me contenter de candidater à une quinzaine de M2 directement liés à mon M1 ou devrais-je, au contraire, élargir mon champ de recherche par prudence ?

Pour y répondre, je vais rapidement présenter mon parcours. Après avoir obtenu un baccalauréat littéraire, j'ai obtenu ma licence sans redoublement ou seconde session, avec deux mentions (13 de moyenne en L1, 13 en L3). J'ai poursuivi mon cursus en Master 1 Droit social à Lyon 3 et ai validé le premier semestre avec 13 (donc une nouvelle mention si je maintiens au S2). En revanche, je n'ai jamais fait de stage.

Ce qu'on peut lire ici et là a de quoi inquiéter et inciter à l'auto-censure, même si je postulerai tout de même dans les grands M2 parisiens (Assas & cie), ça peut passer sur un malentendu !

Qu'en pensez-vous ?

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/02/2017** à **07:39**

Bonjour

Franchement, vous avez de bon résultats. Après on est jamais trop prudent, donc on ne peut que vous encourager à élargir votre champ de recherche. Mais à mon avis, il va se passer l'inverse de ce que vous craigniez, c'est-à-dire que vous allez avoir une réponse positive pour plusieurs M2.

Par **Yann**, le **23/02/2017** à **09:14**

Ne vous faites pas trop de soucis, votre dossier a l'air d'être bien meilleur que celui de la majorité des étudiants. Il n'est peut-être pas parfait, mais c'est loin d'être inquiétant. Franchement les dossiers à 16 de moyenne tous les ans et avec en plus des stages, à part quelques extraterrestres, il n'y en a pas tant que ça.

De plus, certains master ajoutent un entretien à la sélection, et pour ceux là c'est en réalité l'entretien plus que le dossier qui est déterminant.

Ça ne veut pas dire que vous aurez tous les masters que vous voulez. Mais vous pouvez être raisonnablement optimiste.

Faites tout de même plusieurs demandes pour ne pas mettre tous vos oeufs dans le même panier.

Par **RachelC**, le **23/02/2017** à **11:33**

Bonjour,

Je rejoins totalement Isidore et Yann.

Par **Poussepain**, le **23/02/2017** à **17:27**

Bonjour,

Et moi je rejoins totalement Isidore et Yann et RachelC.

Par **Dragan**, le **23/02/2017** à **20:35**

Bonjour,

Merci pour vos réponses, elles sont rassurantes. Je vais passer le TOEIC et j'ai décroché un entretien pour un stage en cabinet (j'aurais préféré un poste en entreprise mais c'est toujours ça).

Je suis toutefois face à un dilemme. En effet, j'avais toujours eu pour projet de faire carrière dans le droit social, et notamment en droit du travail/RH. Toutefois, j'ai découvert cette année le droit des assurances et ai obtenu une excellente note qui, s'ajoutant à mon dossier, me permettrait de rejoindre un grand M2 parisien en droit des assurances, en alternance (donc insertion assurée).

Il semblerait donc que je serai amené à choisir entre un bon M2 Droit social de province (Assas ne me prendra probablement pas, ni Montpellier) et un excellent M2 Droit des assurances. Les débouchés sont-ils bons dans ce domaine ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/02/2017** à **08:19**

Bonjour

Je pense qu'il y a de bonne débouchés dans ces deux domaines. C'est à vous de voir le domaine qui vous plait le plus. Et puis, ne vous auto-censuré pas, tentez quand même une candidature à Assas et à Montpellier.

Par **Dragan**, le **24/02/2017** à **12:49**

Merci pour votre réponse.

Je viens par ailleurs d'obtenir un stage en cabinet.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/02/2017** à **12:57**

Bonjour

Félicitation ! C'est un stage en droit social ou en droit des assurances ?

Par **Yann**, le **24/02/2017** à **15:09**

Bonjour

Félicitations pour votre stage.

Les deux secteurs sont intéressants et offrent actuellement de bons débouchés en terme d'emplois. C'est donc purement une question d'affinité personnelle avec les matières.

Pour ma part je partirai sur l'alternance. C'est un mode de formation qui est plus concret et qui rend opérationnel plus vite. On est plus vite "dans le dur" et pour une recherche d'emploi, c'est apprécié des employeurs.
Mais ce n'est que mon avis.

Il faut aussi prendre en compte des aspects purement pratiques de votre formation : vie à Paris, etc...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Dragan**, le **24/02/2017** à **17:06**

Bonjour,

J'ai obtenu ce stage dans un cabinet assez généraliste mais suis affecté à l'avocate chargée plus spécialement des dossiers relatifs au droit social. Je devrais donc faire 80% de droit du travail et 20% de dossiers divers.

Je partage votre avis concernant l'alternance. C'est vraiment la voie qu'il faut privilégier en 2017, et c'est ce qui m'a attiré vers Assas (bien plus encore que sa réputation),

Par **Dragan**, le **24/02/2017** à **17:08**

Zut, mon message précédent s'est envoyé tout seul.

Je voulais conclure en ajoutant que je continuerai sûrement sur du droit social. Je n'ai eu qu'une matière en assurances et il serait dommage de changer totalement de voie seulement parce qu'un M2 d'Assas m'est accessible. Je garde toutefois cette piste sous la main, en plan B.

Par **Yann**, le **24/02/2017** à **17:24**

Assas comme plan B, il y a pire dans la vie [smile16]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés